

RETOUR SUR...

Noisiel en fête

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de réunions et de fêtes dans les différentes structures de la Ville. Spectacles et goûters de Noël dans les crèches et à la halte-garderie, spectacle offert aux 1 600 écoliers des classes maternelles et élémentaires, animations dans les centres de loisirs, goûters dansants et banquet de Nouvel An pour les personnes retraitées... l'ambiance se voulait conviviale.



Spectacle à la crèche familiale, à destination des enfants et de leurs assistantes maternelles (7 décembre).



Fête de Noël à la crèche familiale (15 décembre).



Fête de Noël à la crèche collective (15 décembre).



Goûter de Noël offert par le bailleur Le Logement francilien aux locataires retraités de la résidence La Pièce-aux-Chats (salle municipale, 20 décembre).



Goûter dansant de Noël des personnes retraitées (salle polyvalente et sportive, 21 décembre).



Goûter et spectacle à la résidence pour personnes retraitées La Pergola (22 décembre).



Banquet du Nouvel An des personnes retraitées, organisé par le Centre communal d'action sociale (Cosom, 14 janvier).

Médaillés du travail

Cinquante nouveaux salariés récompensés

Chaque année, la municipalité tient à officialiser la remise des diplômes et médailles du travail aux Noisiéliens qui en ont fait la demande, en organisant une cérémonie solennelle en mairie, en présence des représentants des organisations syndicales. Une façon d'honorer les ouvriers, employés, cadres, techniciens de tous secteurs d'activité et tous métiers qui ont travaillé à la prospérité du pays, durant vingt ans (médaille d'argent), trente ans (vermeil), trente-cinq ans (or) ou quarante ans (grand or).

Le 25 novembre dernier, il s'agissait d'honorer les 50 récipiendaires de la promotion du 14 juillet 2006. Dans ce cadre, le maire Daniel Vachez, entouré de plusieurs élus du conseil municipal, n'a pas manqué d'exprimer ses préoccupations sur le monde du travail, tout en pensant à ceux, toujours plus nombreux, qui en sont privés et vivent dans la précarité, à Noisiel comme dans le reste du pays. « En juin 2002, a-t-il rappelé, 792 demandeurs d'emplois Noisiéliens étaient inscrits à l'Anpe. Leur nombre a considérablement augmenté ensuite, pour diminuer progressivement et atteindre les 805 en octobre 2006, soit pratiquement le niveau de 2002. (...) »



RÉCIPIENDAIRES

Médaille d'argent - 20 années de service

M^{mes} Brigitte BRIZARD, Isabelle CRAMAREGEAS, Isabelle MOLINIE, Nicole LEROUX, Anne PAPILLON, Martine REDONDON, Sylvie ROTBAUM, Nathalie SANSIK, Feynabou SARR, Fabienne BLANC, Lydie DAGUILLANES, Nadine GONTIER, Christine LAVOIX, Martine LORIN, Véronique PONS, Marie-Thérèse ROUSSEL, Sylvia VARLET et MM. Hervé BRICE, Thierry CLEMENT, Bernard LETRUN et Georges DZIK.

Médaille de vermeil : M^{mes} Ghislaine BECTARD, Catherine BERGER, Sylviane SIEWE-TOLA, Annick DELLERBA, Evelyne TOUSCH-MASSEZ, Sabine GUENNEUGUES et

Il a aussi commenté : « La diminution des chiffres du chômage dont on ne peut que se réjouir est davantage liée à la démographie, aux nombreux départs en retraite et à l'emploi aidé car seulement un tiers de la baisse serait dû à de véritables créations d'emplois selon les experts. Les créations d'emplois s'adressent principalement aux jeunes de moins de 25 ans et sont des contrats à durée déterminée courte et des missions d'interim, l'ensemble considéré comme des emplois précaires. Le chômage baisse donc, mais pas la pauvreté ; les chiffres de l'exclusion demeurent préoccupants. Le nombre d'allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI) continue à augmenter. Les inégalités se creusent et la précarité se renforce. »

Rappelant le rôle de l'Etat dans « la bataille pour l'emploi » puisqu'il a le « pouvoir de modifier les règles du jeu économique », le maire a souligné les bienfaits de la diminution du temps de travail qui ne nuit pas selon lui à la compétitivité des entreprises, puisqu'il permet de créer des emplois et d'augmenter le nombre d'heures collectivement travaillées. Preuve en est des « deux millions d'emplois, dont 350 000 grâce aux emplois jeunes et autant grâce aux 35 heures » créés entre 1997 et 2002.

Et de conclure, avant de remettre aux récipiendaires leur médaille et les inviter à partager un verre de l'amitié : « Chacun dans son travail, comme au-dehors de son entreprise, doit être reconnu comme élément essentiel de notre société, comme un citoyen véritable. La dignité et la considération ont toujours été et demeureront parmi les revendications principales des hommes et des femmes. La municipalité, comme représentante de la communauté des habitants de Noisiel, y contribue par ce geste symbolique de remise de médaille, reconnaissance individuelle pour votre participation à la vie sociale et à la vie économique de la France. »

MM. Roland BAUVAIS, Claude DANIEL, Lucien KIEFER, Jacques LAVIGNE, Philippe MATHIEU, Joël VINSAN, Chi DOAN, Thavinh SINGSAVANH.

Médaille d'or : M^{mes} Claire PEREIRA, Annie RENAUD, Josette WYPARTO, Christiane EDRAGAS et MM. M'Hamed BAAZAA, Saïd BERKAT, Maurice DIMANCHE, Serge DROMAIN, Alain KAPLAN, Alain PENET BERT DE LA BUSSIÈRE.

Médailles d'argent, vermeil et or : M. Michel LEDUC.

Médailles vermeil et or : M^{me} Josette GUEROUT.

Médaille grand or : M^{mes} Annie ALLEAUM, Monique BILLAUT.

Médaille d'honneur agricole vermeil : M^{me} Danielle PAVIE.

Médaille d'honneur agricole vermeil : M^{me} Danielle PAVIE.

Sports

La Ville affirme son soutien aux associations sportives

Dans le cadre de sa politique de promotion du sport, la Ville est soucieuse de voir les associations sportives de la commune poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, depuis 2003, elle leur a proposé de régir leurs modalités de coopération, en signant une convention de partenariat.

Le 19 décembre dernier, pour le renouvellement de cette convention jusqu'à 2008, les représentants des dix-huit associations sportives étaient invités en mairie lors d'une cérémonie officielle qui s'est déroulée dans la salle du

conseil municipal.

Accueillis par le maire Daniel Vachez et le maire-adjoint chargé des Sports, Bernard Légier, chacun des présidents a signé cette convention de partenariat ; certaines associations complétant leurs engagements à travers un contrat d'objectifs leur permettant de bénéficier d'une aide financière spécifique de la part de la Ville.

Un verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie, offrant aux invités la possibilité d'échanger sur les résultats de leurs clubs et performances de leurs sportifs.



Parmi les associations ayant signé un contrat d'objectif, on compte une huitième association cette année, l'Asan Judo, représentée ici au centre par M. Didier Mimille, secrétaire du club, aux côtés du maire et du maire adjoint chargé des sports.

Chantier

Pose de la première pierre de la Maison de l'enfance et de la famille

Associés au projet d'aménagement de la Maison de l'enfance et de la famille, dans le quartier des Totems, les représentants associatifs mais aussi les nombreux partenaires impliqués dans son financement, étaient invités par la municipalité à une pose symbolique de première pierre, le 23 novembre dernier.

Aux côtés du maire Daniel Vachez, on comptait notamment la présence de Michel Jeanjean, sous-préfet d'arrondissement ; Romain Royet, sous-préfet, secrétaire général adjoint chargé de la politique et de la cohésion sociale ; Vincent Eblé, président du Conseil général de Seine-et-Marne ; Nicole Bricq, sénatrice de Seine-et-Marne, Jeanne Chedhomme, conseillère régionale de Seine-et-Marne et M. Barbier, président de la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne.

Le maire a rappelé les objectifs de cet équipement destiné à accueillir les services municipaux de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et ouvert à certains partenaires publics pour des permanences, mais aussi aux activités des associations et plus généralement aux collectifs d'habitants du quartier.

La première phase de travaux à l'intérieur de l'ancienne école des Totems sera consacrée à la création de la Maison de l'enfance et de la famille proprement dite, comprenant des locaux pour la mise en place d'un service d'accueil collectif et familial (multi accueil et crèche familiale) pour une capacité maximale de 110 places, pour des enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

On y trouvera également un réseau d'écoute, d'accueil et d'appui à la parentalité (REAPP) pouvant accueillir jusqu'à 7 parents et 15 à 20 enfants âgés de moins de 6 ans.

À cette Maison de l'enfance et de la famille, seront aussi associés un centre de protection maternelle et infantile (PMI), des locaux de permanences de services sociaux (planning familial) et un espace médico-scolaire.

Visible dès aujourd'hui pour le public, les travaux extérieurs lancés courant novembre pour l'aménagement du parking existant en vue de faciliter le retournement des véhicules et augmenter la capacité de stationnement pour les personnels et les usagers du futur équipement.

Un cheminement piétonnier paysager desservira également la structure et une aire publique de jeux ombragée sera implantée pour les enfants de 1 à 5 ans.

Deux autres phases de travaux suivront. Ainsi, début 2008, en phase 2, il s'agira de réaliser des locaux pour les activités socioéducatives et de loisirs en direction des enfants et des jeunes sans oublier les associations. C'est ainsi que seront aménagés un centre d'accueil pour les préadolescents de 11 à 16 ans géré par l'Office municipal de l'enfance de Noisiel (Omen) et un centre d'accueil



De gauche à droite : le maire, Daniel Vachez, posant la première pierre ; la conseillère régionale, Jeanne Chedhomme ; le conseiller général, Vincent Eblé ; le sous-préfet d'arrondissement, Michel Jeanjean et la sénatrice, Nicole Bricq.

(espace jeunesse) pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans, géré par l'Association Noisiel Jeunes (ANJ).

Pour les activités associatives, un lieu ressources y est prévu ainsi que des salles de réunions permettant la tenue de réunions de bureaux et de conseils d'administration.

Par ailleurs, il est prévu également de créer un bureau pour les actions de l'adulte-relais du quartier, un bureau de permanence sociale et d'écrivain public.

Avec cette phase, une extension du REAPP sera réalisée. Elle comprendra la mise en place d'un espace-famille où il sera possible d'accompagner les parents dans l'éducation des enfants non plus seulement de 0 à 6 ans, mais aussi jusqu'à 16 ans.

Enfin, courant 2008, la phase 3 du projet prévoit la réalisation de travaux de réhabilitation de l'actuel LCR des Totems. Ces transformations permettront de créer un lieu de convivialité pour les habitants du quartier ainsi que des lieux de réunion et de rencontre pour les associations et amicales de locataires du quartier.

Tout en soulignant le coût global du projet qui s'élève à 2 724 416 € TTC, le maire a conclu son discours en remerciant les nombreux partenaires pour leur concours financier dès le lancement de la phase 1. Cette première étape représente pour les travaux et équipements, un coût global de 1 636 550 € HT (1 957 314 € TTC), aidés à 59,83 % du montant hors taxe ; l'État contribuant au titre du contrat de ville pour 238 586 €, le Conseil général au titre du contrat Caduce pour 150 000 €, le Conseil régional au titre du contrat régional pour 185 634 €, la Caisse d'allocation familiale au titre du dispositif d'aide à l'investissement pour la petite enfance pour 355 000 € et la sénatrice sur sa réserve parlementaire pour 50 000 €.

Téléthon : 8 000 € collectés

Les Noisiéliens ont témoigné de leur solidarité et de leur générosité cette année encore en participant du 8 au 10 décembre au Téléthon. Ce sont ainsi 8 000 € qui ont pu être versés au profit de la recherche génétique. Rappel de la manifestation en images...



Pour la deuxième année consécutive, l'association Warning proposait une compétition de break dance au Cosec.



Renouant avec le passé, les employés communaux et élus, sous le nom de compagnie "Les bénévoles chantants", proposaient un spectacle de chansons françaises.



Même les plus jeunes ont tenu à endosser leur tenue de sport pour participer à la manifestation (ici démonstration du club de judo).



Partout, c'est sous le sceau de la convivialité que s'est déroulée cette manifestation. Plusieurs associations proposaient des stands de dégustation ouverts aux sportifs et aux visiteurs.

INFOS PRATIQUES

Gripes, rhumes et bronchites : des gestes simples pour limiter l'infection

Avec le mauvais temps et le froid, les virus se multiplient et les risques d'infections, en particulier respiratoires, augmentent. Les rhumes, gripes, bronchites sont des infections de gravité variable suivant l'âge ou l'état de santé de la personne contaminée mais pouvant parfois être responsables de complications graves, voire de décès. Ces maladies sont très contagieuses et se transmettent par voie aérienne (virus projetés dans l'air par la toux, l'éternuement...) ou par contact avec une personne porteuse du virus.

Il existe néanmoins des moyens simples pour éviter de les contracter. Il est notamment recommandé de mettre la main devant la bouche lorsque l'on tousse ou que l'on éternue et de porter un masque si l'on est grippé.

Il faut aussi indispensable de se laver soigneusement les mains au savon plusieurs fois par jour, avant de préparer ou consommer de la nourriture, après s'être mouché ou avoir éternué, après avoir rencontré une personne malade, après être allé aux toilettes ou avoir changé un enfant, après chaque sortie et dès le retour au domicile...

Et penser à aider les plus jeunes à se laver les mains. Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé www.inpes.sante.fr

Activités pour les seniors

FÉVRIER • Mercredi 7 : Rencontre inter-génération entre les seniors et des enfants de 6 à 8 ans du centre de loisirs du Verger. À partir de 14 h, au foyer des retraités. Inscriptions du 1^{er} au 6 février inclus. **Lundi 12 février : Jeux inter-villes Noisiel-Torcy-Lognes-Champs-sur-Marne (2^e rencontre)**. De 14 h à 17 h à l'Espace Lino Ventura à Torcy. **Vendredi 16 : Atelier création**. De 14 h à 16 h au foyer des retraités. Participation : 2 €. **MARS • Vendredi 2 : Atelier création**. De 14 h à 16 h au foyer des retraités. Participation : 2 €. Inscriptions du 20 au 27 février inclus. **Lundi 5 : Spectacle à Gagny**. Chœur et Ballet de l'ex Armée Rouge. À 15 h au Théâtre André-Malraux. Participation : 27 €. Inscriptions : avant le 16 février inclus. **Lundi 12 : Jeux inter-villes (3^e rencontre)**. De 14 h à 17 h à Lognes. Inscriptions du 26 février au 2 mars inclus. **Mercredi 14 : Rencontre inter-génération**. À partir de 14 h, au foyer des retraités. Inscriptions du 5 au 9 mars inclus. **Jeudi 15 : Ciné-conférence** sur le thème de la Corée du Sud, une culture millénaire en pleine évolution, des paysages fabuleux. Participation : 4,50 €. Inscriptions du 5 au 9 mars inclus. Départ à 13 h 35 devant la mairie annexe pour un circuit de ramassage. **Vendredi 16 : Atelier création**. De 14 h à 16 h au foyer des retraités. Participation : 2 €. Inscriptions du 5 au 9 mars inclus. **Mercredi 21 : Goûter dansant**. La résidence pour personnes retraitées la Pergola propose de fêter l'arrivée du printemps avec un bal musette animé par Dany Salmon. Participation : 2 €. Inscriptions du 5 au 9 mars inclus en téléphonant au 01 60 37 05 59.

Conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra **vendredi 9 février** à 21 h, salle du Conseil.

Permanence d'architecture conseil

L'architecte-conseil tient sa prochaine permanence en mairie principale **samedi 10 février** de 9 h à 11 h 30. **Pour tout renseignement, contacter le 01 60 37 74 05.**

Devenez bénévole pour la Croix-Rouge

La Croix-Rouge Française de Chelles recherche des bénévoles pour ses activités sociales (Samu social, maraude de jour, repas des familles...). Vous avez du temps à donner ? Alors venez rejoindre l'équipe des volontaires de l'association. **Renseignements au 06 64 49 79 87.**

ÉTAT CIVIL

Conformément à la loi Informatique et Libertés et à l'article 9 du Code civil, vous pouvez, si vous êtes concerné, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès, en informant avant notre date de bouclage le service État civil au 01 60 37 73 58.

NAISSANCES

NOVEMBRE • 16 : Nidal ROCHDI. **18** : Faïd LAAYOUNI. Colleen Allanah Ghislaine MARIA. **19** : Kiyam sakim Ismail TOGOLA. Alysson DUSZNYJ. **21** : Kurtys NDOSI NDONGALA. **25** : Mathys Emmanuel Noah Elijah TRESIEL-RESDI. **28** : Félicie Savine Marouchka FISZLEIBER. **29** : Maxence SALLÉ-PIÉRRET. **DÉCEMBRE • 8** : Dorian GIRAUDON. **9** : Antony Valentin Kwami AHOLU. **10** : Romain Pierre Arnaud PÉDENAUD. **11** : Arthur Jean-Jacques Wladyslaw PIOT. Narijsse MNAZZAH. Nicholas Oluwasheyi AFOLABI. **13** : Coraline Jeanne Sylvie RIVOIRE. **15** : Evan Tam-An Jean-Paul Van VY. Baptiste Claude Patrice TELLIE-DUTREUILH. **16** : Ly-Anne Juliette SEGUIN-CADICHE. **19** : Enji LAO. **20** : Paul Alain Michael ASSELIN. André DOMINGUES. Nolan Jules Albert GIGAN. **22** : Lucie Yukika JARDRY. Louise LARBI. **26** : Chloé Nathalie ERICKA DEJEU-AVISSE. **27** : Lucile Mathilde ESPÉRANCE.

MARIAGES

DÉCEMBRE • 2 : Jean-Gabriel Jean-Paul Christian NORET et Elie GUEBEY. **9** : Cédrick Joseph Norbert SEIGNARD et Rebecca Adei KOTÉY. **16** : Rachid CHEGHANNOU et Nadia SAKILI. **JANVIER • 6** : Boonying KHUMDHA et Tomool TINH.

DÉCÈS

NOVEMBRE • 13 : Yvonne Louise Marie COUSSEAU veuve CHEVALLIER. **25** : Albert Arnaud DIOCHIN. **30** : Françoise Renée CARLIER épouse CHRISTY. **DÉCEMBRE • 1^{er}** : Jeanne Alzire DURIEUX veuve CARPENTIER. **2** : Nicole BOURGEOIS épouse SPILEMONT. **3** : Raymond Julien Louis François LEMOINE. **6** : Yvonne Andrée HINC. **12** : Jackie Albert LAYET. **16** : René Gabriel BOURBOIN. **19** : Claude GUTTIN. **25** : Rina UCH. René Alphonse VASSEUR. **29** : Tran Tuan Vinh NGUYEN. **JANVIER • 5** : Marguerite JACQUOT veuve VOSGIE. **8** : Yun MEAS. Jeanne Isabelle SCHULBANK. **13** : Mamadou Mohamed SARR. **15** : Jean-Jacques Charles André DROUERE.